



Le mot du maire



Madame, Monsieur, chères Nancrassiennes, chers Nancrassiens

Alors que nous entamons ce mois d'août, je tiens à prendre un moment pour réfléchir aux défis et aux réussites qui ont marqué ces derniers mois.

L'été est toujours une période particulière, propice à la détente, aux rencontres et à la convivialité. C'est aussi l'occasion de mesurer les avancées de nos projets et de renforcer le lien qui nous unit.

Cette année, l'accent est mis sur le réaménagement complet de la rue de l'Aunis. Un projet datant d'une bonne dizaine d'années et qui voit enfin le jour grâce à notre opiniâtreté et aux bonnes relations que nous entretenons avec le Département de la Charente-Maritime, maître d'œuvre du projet et financeur à hauteur de 70 %. Ainsi, depuis le mois juin, les travaux ont pu débuter.

Ces travaux ont pour but essentiel de sécuriser l'accès de l'école et de la mairie par de nouveaux trottoirs accessibles aux PMR, la réalisation de chicanes en entrée d'agglomération et d'un plateau ralentisseur sur toute l'emprise du groupe scolaire avec pour objectif, la réduction de la vitesse des véhicules à 30 km/h.

Bien entendu, ces travaux qui vont s'étendre jusqu'à fin octobre occasionnent des perturbations dans le quotidien de nombreux riverains et services. Je tiens à remercier particulièrement toutes les personnes impactées par ce projet pour leur compréhension et leur tolérance.

Ces travaux d'aménagements étaient un point essentiel de notre engagement.

À l'approche de la rentrée, nous nous devons également de préparer nos enfants et nos jeunes à un avenir serein tout en favorisant leur épanouissement. Pour cela, nous avons décidé l'acquisition de tableaux numériques pour chaque classe ainsi que la réfection de la clôture d'enceinte.

L'été est également signe d'animations festives et culturelles importantes. Ces événements sont l'occasion de célébrer la richesse de nos traditions, d'encourager la créativité et de vivre des moments de partage qui nous rapprochent les uns des autres. À ce titre, nous avons participé, avec brio, à la première édition des jeux intervillages relancée par le comité des fêtes de Sainte-Gemme et qui aura vu 7 équipes défendre leurs couleurs dans différentes épreuves sportives et ludiques durant toute la journée du 12 juillet. Au terme de ces épreuves, notre équipe termine 3ème et heureuse d'avoir passé une journée mémorable. Je tiens à féliciter tous les participants ainsi que tous les bénévoles ayant œuvré à cette belle réussite. Alors, si vous aussi, l'aventure vous tente, vous serez les bienvenus pour l'édition 2026.

Autre moment essentiel de notre été nancrassien, le traditionnel repas champêtre organisé par la municipalité. Là encore, je remercie tous les bénévoles participants à la réussite de cet événement. Nous formons une vraie équipe, durant trois jours consécutifs, pour réussir cette manifestation. Pour l'édition 2025, qui a eu lieu le 26 juillet dernier, nous avons fait « carton plein » avec près de 200 convives qui ont passé une agréable soirée dans la bonne humeur, la convivialité et la simplicité.

En cette période estivale, prenons le temps de nous ressourcer, mais restons également engagés pour notre village et notre avenir commun.

Je vous souhaite à toutes et à tous une fin d'été paisible et remplie de belles découvertes.

Bien chaleureusement

David RAFFE, votre Maire.

Mairie de Nancras : 20 rue de l'Aunis

Telephone : 05 46 94 70 75

Courriel : mairie@nancras.fr

Site internet : www.nancras.fr

Ouverture au public :

lundi de 13h30 à 18h30

mardi de 14h00 à 18h00

mercredi de 09h00 à 12h30

vendredi de 13h30 à 18h00

LE CONSEIL MUNICIPAL : les points principaux

Le compte rendu détaillé des conseils municipaux ainsi que les délibérations sont sur le site internet www.nancras.fr à la rubrique « La mairie » et disponible à l'examen en mairie.

Conseil municipal du 10/06/2025

Travaux rue de l'Aunis : réalisation d'un emprunt

Les travaux d'aménagement de la rue de l'Aunis ont commencé le 10 juin 2025.

La rue de l'Aunis étant une route départementale, ils sont réalisés par le Département. Une convention fixe la participation financière de la Commune à 30 % du montant des travaux soit 144 648,32€.

Monsieur le Maire annonce qu'il est prévu de financer les travaux en contractant un prêt de 145 000€ sur une durée de 15 ans.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Mr le Maire à lancer une consultation auprès des organismes bancaires.

Acquisition de jeux dans le parc de la Mairie

Monsieur le Maire explique qu'un camping vend à 50 % de son prix d'achat un portique avec deux sièges et un jeu à ressort pour un montant total de 1366€ HT. Il précise que les jeux sont conformes.

Ces jeux complèteraient l'aire de jeux dans le parc de la Mairie.

Madame MICHAUD Aurore ajoute qu'elle a la possibilité de se procurer un autre jeu à ressort gratuitement. Il faudra vérifier qu'il a sa plaque d'identification.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'acheter d'occasion des jeux pour l'aire de jeux dans le parc de la mairie au camping La Ferme de la Pré pour un montant de 1366€.

Acquisition de jeux dans le parc de la Mairie : demande de subvention auprès du Département

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de solliciter le Département pour une subvention de 35 % suite à l'acquisition de jeux d'occasion dans le parc de la mairie soit 478,10€.

Acquisition de tableaux Blancs Interactifs pour l'école

Monsieur la Maire présente le devis du fournisseur Manutan Collectivité pour l'acquisition de deux Tableaux Interactifs (pack complet avec vidéoprojecteur) pour un montant de 5 111€ HT soit 6133,20€ TTC.

Il ajoute qu'un devis sera demandé pour le montage des TBI auprès d'une entreprise spécialisée.

Certains élus sont septiques sur cet achat coûteux et doutent de son efficacité pédagogique.

Madame MERLAUD Sonia ajoute que les crayons optiques sont onéreux et qu'il conviendra d'y faire attention.

Par une abstention et 7 pour, le Conseil Municipal décide d'acheter deux packs complets de Tableaux Blancs Interactifs auprès de Manutan Collectivités pour un montant de 5 111€ HT soit 6 133,20€ TTC.

Acquisition d'un coupe légumes pour le restaurant scolaire

Monsieur le Maire présente le devis du fournisseur Henri Julien pour l'achat d'un combiné cutter coupe légumes professionnel pour le restaurant scolaire pour un montant de 1 080€ HT soit 1 296€ TTC.

Il ajoute que ce type de matériel peut-être subventionné par la CNRACL au titre de la prévention des risques à hauteur de 80 % de la dépense soit 1 036,80€.

A l'unanimité, le Conseil Municipal, décide d'acheter un combiné cutter coupe-légumes pour un montant de 1 296€.

Il décide de solliciter une subvention de 80 % auprès de la CNRACL.

Décision modificative n°1 budget principal

Cette décision modificative n°1 concerne deux opérations d'investissement :

- réfection de la salle de bain de l'appartement n°6, 24 rue de l'Aunis suite au bouchage de l'évacuation des eaux usées. Intervention du plombier pour un montant de 1 727,84€ TTC.

- Augmentation des crédits de 2 000€ pour l'opération « WC bâtiments du parc de la mairie ».

A l'unanimité, le Conseil Municipal, autorise la passation de la décision modificative n°1.

Renouvellement du contrat Toshiba

Monsieur le Maire rend compte que le contrat de location du photocopieur à la mairie et à l'école a été renouvelé pour 5 ans. Le prix de la copie est moins cher que le précédent contrat.

Convention Piscine avec la Mairie de Saujon

Les enfants de l'école de Sablonceaux vont à la piscine de Saujon pendant dix séances.

La Commune prend en charge les enfants domiciliés sur Nancras, soit 8 enfants.

Le coût est de 4,86€ par élève et par séance soit un coût total de 388,80€.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte les termes de la convention et s'engage à assumer la charge financière correspondant au projet pédagogique natation 2024-2025, 2ème cycle.

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire annonce que les travaux de rénovation de la toiture de la mairie suite à un sinistre sont terminés.

- Monsieur CAPELLE Frédéric a remis son préavis de départ pour la location du garage sis 7 rue des écoles au 01er juillet 2025. Le garage sera loué par Monsieur David JOUBERT pour un montant de 120€ par mois.

- Des travaux de remise aux normes des sanitaires sont actuellement en cours à la boucherie. Ils sont exécutés par les employés municipaux.

- Monsieur POULARD Olivier souhaite qu'un rappel soit fait pour que les arbres aux bords des voies soient taillés.



*Bel été
à toutes et à tous !*

INFORMATIONS COMMUNALES :



CÉRÉMONIE DU 8 MAI

D'année en année, les cérémonies de commémoration du 8 mai 1945 et du 11 novembre 1918 attirent de moins en moins de monde. Quand les canons résonnent à nouveau pas très loin de chez nous, il est pourtant important de se rappeler, ensemble, que la paix est fragile et que nous la devons au prix de nombreuses vies.

C'est en présence des élus, des anciens combattants, des écoliers et leurs maîtres, ainsi que de quelques nancrassiens que s'est déroulée cette commémoration.



1er JUILLET : PIQUE-NIQUE DE LA CANTINE

En raison de l'alerte canicule, de nombreux enfants étaient restés chez eux.

Cependant, l'ombre des arbres du parc de la mairie et une légère brise ont fait de ce dernier repas de la cantine avant les vacances scolaires, un moment fort agréable.

Comme chaque année, le personnel communal, les institutrices, le maire et ses adjoints ont partagé le menu des enfants.

Pastèque et eau à volonté, jeux d'eau pour les enfants, tout avait été prévu pour lutter efficacement contre les effets de la chaleur.

*Merci à nos cantinières,
Sandrine et Sophie !*



Monsieur le Maire demande l'ajout de quatre points à l'ordre du jour :

- réfection du parking rue de l'Aunis : désignation de l'entrepreneur
 - réfection du parking rue de l'Aunis : demande de subvention auprès du Département
 - demande de subvention auprès du Département : aménagements de sécurité rue de l'Aunis-mise aux normes de signaux lumineux
 - demande de subvention : aménagements de cheminements doux sécurisés rue de l'Aunis
- Les membres du conseil municipal accepte à l'unanimité

Passation d'un contrat de prêt

Monsieur le Maire rappelle que pour les besoins de financements de la réfection de la rue de l'Aunis, il est opportun de recourir à un emprunt de 145 000€.

Par délibération du 10 juin 2025, le conseil municipal a accepté que Monsieur le Maire lance une consultation auprès des organismes bancaires.

Celui-ci présente un tableau comparatif de trois offres de prêt pour un montant de 145000€ sur 15 ans à échéance trimestrielle.

La Banque postale propose le taux d'intérêt annuel le plus intéressant à 3,65 %.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire a signé un contrat de prêt avec la Banque Postale.

Monsieur POULARD Olivier signale qu'il a constaté des fissures sur les travaux et qu'il conviendra d'être vigilant sur la qualité du travail.

Monsieur le Maire répond qu'il y a des réunions de chantier hebdomadaires et que les contrôles sont fréquents.

Acquisition d'une tente de stockage

Monsieur le Maire explique qu'il a eu un entretien avec les dirigeants de l'Amicale Pétanque Nancrassienne. Ceux-ci espéraient la mise en place d'un abri photovoltaïque au-dessus des terrains de pétanques afin de pouvoir y jouer par tous les temps.

Malheureusement, le projet est repoussé du fait du moratoire sur les panneaux solaires.

Ils proposent comme autre solution l'installation d'une grande tente de stockage.

Monsieur le Maire en présente les principales caractéristiques : dimension de 6 X 12 m, PVC blanc, hauteur 2 m pour un prix de 1203,14€ HT soit 1443,77€ TTC.

Monsieur le Maire propose une subvention au club de pétanque de 1443,77€ afin qu'ils puissent acquérir la tente de stockage. A charge pour eux de l'installer, l'assurer et l'entretenir.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte de verser une subvention de 1443,77€ à l'Amicale Pétanque Nancrassienne afin qu'ils achètent la tente de stockage.

Fixation du nombre et de la répartition des sièges du conseil communautaire de CDC Cœur de Saintonge dans le cadre d'un accord local

Monsieur le Maire explique que le Conseil Communautaire de la CDC Cœur de Saintonge a délibéré le 25 juin 2025 pour la mise d'un place d'un accord local fixant le nombre de sièges à 33 pour le futur conseil communautaire lors du renouvellement des conseils municipaux en 2026.

Sans cet accord, le nombre de sièges serait de 27. La Commune de Nancras aurait un représentant à la CDC Cœur de Saintonge au lieu de deux.

Monsieur le Maire propose d'accepter l'accord local proposé par la CDC Cœur de Saintonge.

A l'unanimité, le Conseil décide de fixer à 33 le nombre de sièges du conseil communautaire de la CDC Cœur de Saintonge. Le nombre de conseillers communautaires titulaires sera de deux pour la Commune de Nancras.

Réfection du parking rue de l'Aunis : désignation de l'entrepreneur

Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise de travaux publics CHARPENTIER qui réalise actuellement les travaux rue de l'Aunis, pour la réfection du parking de la Mairie.

Le parking serait fait en enrobé pour un montant de 6 995,10€ HT soit 8 394,12€ TTC.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte le devis de l'entreprise CHARPENTIER.

Réfection du parking rue de l'Aunis : demande de subvention auprès du Département au titre du produit des amendes de police en matière de voirie

La réfection de parking est une dépense subventionnable par le Département.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire a sollicité une subvention de 50 % du montant HT des travaux soit 3497,55 € auprès du Département.

Aménagements de sécurité rue de l'Aunis (signalisation verticale-mise aux normes de signaux lumineux) : demande de subvention auprès du Département au titre du produit des amendes de police

Monsieur le Maire explique que l'entretien des feux du carrefour est à la charge de la mairie.

Suite aux travaux rue de l'Aunis, il a été constaté que les feux (routiers et piétons) ne sont plus aux normes. D'un commun accord, le Département prend en charge les frais de mise aux normes des feux routiers pour un montant de 22 000€. La Mairie prendra en charge la mise aux normes du feu piétons rue de l'Aunis pour un montant de 6320€ HT soit 7584€ TTC.

Une demande de subvention de 3160€ sera faite auprès du Département.

A l'unanimité, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire a sollicité une subvention auprès du Département.

Aménagements de cheminements doux sécurisés : demande de subvention auprès du Département au titre du produit des amendes de police en matière de voirie

Des barrières ont été commandées afin de sécuriser le trottoir rue de l'Aunis allant de la mairie à la bibliothèque et au parking rue du parc.

Monsieur le Maire propose qu'une demande de subvention de 50 % du montant HT de l'acquisition soit faite auprès du Département soit 668€.

A l'unanimité, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Département.

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire demande l'avis du Conseil Municipal concernant la circulation de la rue des écoles (la partie reliant la rue de Saintonge). A l'issue des travaux, il est question de laisser le sens interdit sauf riverains. Le conseil municipal considère que peu de personnes passent par cette rue et qu'il n'est pas utile de la mettre en sens interdit.
- Dans le même ordre, le choix est donné de mettre la rue des écoles (reliant la rue de l'Aunis) en priorité à droite ou de mettre un stop. Le conseil Municipal demande qu'il y ait un stop pour plus de sécurité

INFORMATIONS COMMUNALES :

L'école est finie ! Vivement la rentrée !

Il est l'heure de faire le bilan d'une année bien remplie, sur le thème du sport mais aussi de l'art.

Les classes de CE2/CM1 et CM2 ont participé à un projet football avec 6 séances à l'école en partenariat avec le club FCPO mais malheureusement la rencontre inter-école a été annulée pour cause de mauvais temps.

Le traditionnel Challenge Tom Besson Gazon prévu en juin, a également été annulé, cette fois pour cause de canicule, faisant quelques déçus.

Les trois classes ont participé comme chaque année aux activités nautiques :

- Les CE2 ont fait deux séances de kayak à Saujon et deux séances de surf à Pontailiac.

Les CM1 ont découvert l'optimist sur le lac de Saint-Palais-sur-Mer et les CM2 ont pratiqué la voile à Meschers.



Les classes de CE2/CM1 et CM2 ont participé à deux rencontres USEP, avec trois autres classes de Saujon et Le Gua. Une première fois en avril à Saujon sur le thème des activités athlétiques avec une course d'orientation autour du lac ; et une seconde fois le vendredi 27 juin sur la plage de Foncillon. A l'occasion de cette dernière sortie à Royan, les élèves avaient rendez-vous au Palais Royan Evénements avec Ismaël Guilloriot, vice-champion du monde de parasurf et fondateur de l'association Vagdespoir. Une rencontre inspirante sur le thème du dépassement de soi et de l'aventure d'une vie, dans le cadre de son exposition photo « Partage ».

Les trois classes ont visité une exposition photo « Vivian Maier, Au bord du monde » à la Maison des Douanes de Saint-Palais-sur-mer et ont bénéficié d'un atelier en lien avec la photographie.

Les classes de Mme Marcos et Mme Russo ont accueilli en classe un illustrateur « Virapheuille » dans le cadre du festival « Je lis Mômes » de Saujon. Une rencontre pleine de richesse avec la découverte d'un métier souvent méconnu des élèves.



Ce fut une année un peu spéciale en raison du congé maternité de Mme Deruette qui a été remplacée dans sa classe par maître Emmanuel, que nous remercions pour son investissement auprès des élèves et dans l'école.

Félicitations à maîtresse Lucie pour la naissance de Maxence à qui nous souhaitons tout le bonheur du monde. Elle sera de retour parmi nous dès la rentrée de septembre.

En attendant, nous vous souhaitons à tous de bonnes vacances !



JEUX INTERVILLAGES

Après plusieurs mois de préparation, les équipes de chaque village se sont retrouvées de bon matin, le samedi 12 juillet, pour une journée qui restera dans nos mémoires.

Malgré les appels à bénévoles, l'équipe de Nancras était incomplète et un généreux Cormillon est venu nous prêter main-forte. Qu'importe le nombre, notre vaillante équipe n'a pas démérité et s'est classée 3ème !



Les compétiteurs et le staff étaient bien reconnaissables dans leurs t-shirts bleus imprimés par SGRAFF 17.



Reconnaissables aussi par leur enthousiasme lors de leurs encouragements à notre équipe ! Certains « adversaires » nous ont même trouvés trop exubérants.



A 18 h, après une journée bien remplie et fort chaude, a eu lieu la remise des coupes.

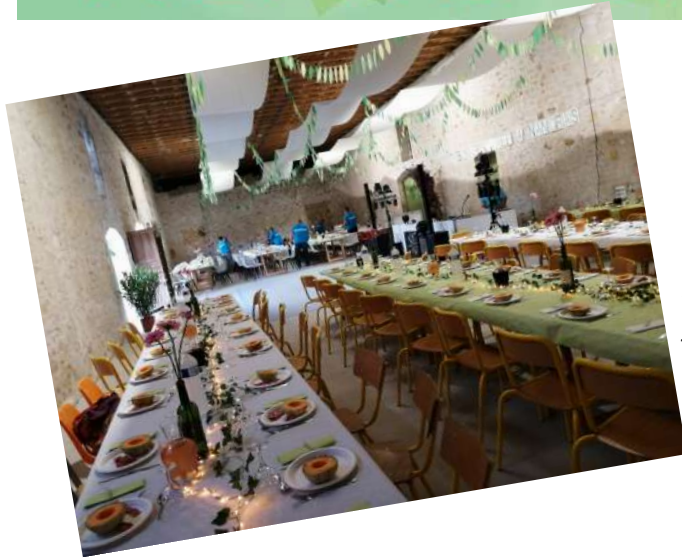
Les enfants de l'équipe n'étaient pas peu fiers de brandir la coupe !

Un grand bravo à notre super équipe et à l'an prochain !



Samedi 26 Juillet

REPAS CHAMPÊTRE



Comme chaque année, la qualité des plats n'a pas déçu et la piste de danse n'a désempli que pour les savourer.

L'ambiance, assurée par les DJ de Rythmic Music, était déchaînée. Les danseurs de tout âge ont bien apprécié la musique et les jeux de lumière.

Succès renouvelé !

Cette année, le repas annuel organisé par l'équipe municipale a fait salle comble et les réservations ont dû être clôturées plus tôt que d'habitude faute de place !

Après l'apéritif pris à l'ombre du grand chêne, les convives ont rejoint la salle qui avait été décorée sur le thème de la nature.



La soirée s'est prolongée tard dans la nuit, les plus jeunes débordants encore d'énergie bien après minuit !



Le piéton (poète) de Nancras

La poussière, c'est notre paillette.

Le piéton a bien conscience du désagrément occasionné par les travaux qui sont réalisés dans la rue de l'Aunis mais souhaite profiter de ces quelques lignes pour vous rappeler poétiquement que la poussière des travaux n'est que paillette pour embellir et assurer la sécurité des habitants.

Les travaux publics transforment le village et donnent vie à un nouvel univers.



La motivation est là, on ne lâche rien !

Karine Bouniot

Quelques infos du Raid Amazones :

On continue de s'entraîner avec : du VTT, du canoë, du trail et bientôt du tir à l'arc. On participe régulièrement à des compétitions pour rester dans le rythme.

Merci à ceux qui m'encouragent lors de mes footings autour de Nancras, malgré la chaleur écrasante !



Nous étions aussi présentes aux Jeux Inter-Villages de Sainte-Gemme le 12 juillet. Merci à tous ceux qui sont venus sur notre stand.

Je faisais également partie de notre belle équipe Nancrasienne.



Petits et grands, cet été, on lit ?

Un peu, beaucoup, passionnément, à la plage, à l'ombre ou dans son lit. Pour s'occuper et s'évader, pour s'amuser, découvrir, rêver.

Toutes les infos sur : education.gouv.fr/cetetejelis.

En août, la bibliothèque municipale sera fermée les 8 et 15 août et ouverte les vendredis 22 et 29, de 16h à 18h.

N'hésitez pas à venir y faire un tour !

Des romans policiers aux livres de cuisine, le choix est large pour les petits comme pour les grands.

En septembre, elle sera ouverte seulement les vendredis de 16h à 18h, en raison des travaux dans la rue de l'Aunis.

Informations communales en bref ...



Travaux de voirie rue de l'Aunis

La première phase est terminée. Les travaux reprendront le 26 août.

Le plan de circulation pour la 2ème phase sera communiqué via le site internet et Panneau Pocket (application téléphone gratuite)

Merci de respecter les panneaux et de rouler prudemment entre la mairie et la rue du parc !



Nuisances sonores

Pour rappel, l'arrêté municipal N° 53 du 18 mai 2022, relatif à la lutte contre le bruit s'applique à tous les bruits de voisinage (disponible en mairie et sur nancras.fr)

Merci de bien vouloir respecter **les jours et les horaires autorisés** pour vos travaux de bricolage et de jardinage...

Jours ouvrables : de 8h à 12h et de 14h à 19h, **le samedi** de 9h à 12h et de 14h à 19h, **dimanche et jours fériés** de 10h à 12h.



Borne Le Relais

Le Relais a été contraint d'interrompre la collecte des textiles, linges et chaussures le 15 juillet et reprend progressivement ses collectes depuis le 24 juillet.

Merci de ne rien déposer à côté de la borne de la Place de la fontaine lorsque celle-ci est pleine.



Ma commune a un incroyable talent !

La Communauté de Communes Cœur de Saintonge, en partenariat avec notre commune, organise « Les Trophées Cœur de Saintonge ».

Vous avez la possibilité de présenter un projet, une création, une compétence dans le domaine du sport, individuel ou collectif. L'inscription est gratuite.

Comment s'inscrire ? Nous vous invitons à retourner le bulletin d'inscription, disponible sur nancras.fr, à la Communauté de Communes Cœur de Saintonge au plus tard le 15 novembre 2025.

CDC Cœur de Saintonge : 05 46 95 35 83 - contact@coeurdesaintonge.fr



Activité physique adaptée

À partir du 16 septembre, une éducatrice sportive SIEL BLEU, chargée de prévention et spécialisée en activité physique adaptée propose, **chaque mardi de 11 h à 12h** dans la salle des halles (rue de Saintonge), un programme d'exercices physiques adaptés à vos besoins et capacités.

Ce programme est destiné aux personnes souffrant de maladies chroniques, diabète, obésité, maladies cardio-vasculaires, etc ... souhaitant renouer avec le mouvement en toute sécurité.

Les séances sont proposées par le Centre hospitalier de Saintes St Jean d'Angély et gratuites.

Contact : Manon Guérin au 07 60 94 01 11

RETROUVEZ TOUTES LES INFOS DE LA COMMUNE

EN TEMPS RÉEL SUR :

www.nancras.fr & Panneau Pocket

ENFANCE & FAMILLES

Bienvenue aux familles du RPI Sablonceaux - Balanzac - Nancras !

Qui sommes-nous ?

L'Association des Parents d'Élèves (APE) Les Petites Mains regroupe des parents bénévoles motivés pour accompagner la vie de l'école et soutenir les projets du RPI.

Nos missions :

- Soutenir financièrement les sorties scolaires et les projets pédagogiques
- ▲ Organiser des événements conviviaux pour petits et grands (kermesse, Boum, marchés...)
- Proposer des ventes (gâteaux, sapins, chocolats...) pour récolter des fonds utiles aux enfants

Pourquoi nous rejoindre ?

Parce que chaque main compte !

● Vous aimez cuisiner un gâteau ?

● Aider à décorer pour une fête ?

● Tenir un stand à la kermesse ?

● Ou simplement donner un petit coup de main ponctuel ?

Vous êtes les bienvenues !

🎯 Objectif 2026 : Organiser une fête d'école inoubliable...

... avec votre aide, ce sera encore plus chouette ! 😊

APE Les Petites Mains

Pour nous contacter :

Anaïs THELLIER : 06 45 89 10 30

lespetitesmains.ape@gmail.com

Facebook : APE les petites mains



INFOS CDC CŒUR DE SAINTONGE



**Fête de l'Enfance
Et des familles**
SAMEDI 13 SEPTEMBRE 2025

Ouvrez la porte d'un monde enchanté...

OU DE...
LA GROTTE
DES ADOS

10H-18H
**MAISON DE L'ENFANCE
SAINT PORCHAIRE**

GRATUIT
NOMBREUX STANDS ET SPECTACLES
PETITE RESTAURATION

 + d'infos : 05 46 95 35 83
robineau@coeurdesaintonge.fr



Concours photo

CONCOURS RÉSERVÉ AUX AMATEURS

PARTICIPATION JUSQU'AU 15 NOVEMBRE 2025

À GAGNER :
CARTES CADEAU DE 30 À 70 €
AUTRES LOTS

THÈME PROPOSÉ : **LES ANIMATIONS LOCALES**

Marchés et foires Concerts Fêtes de village Spectacles Festivals

INSCRIPTION ET RÈGLEMENT :
Retrouvez le bulletin d'inscription ainsi que le règlement du concours sur le site de la Communauté de Communes Cœur de Saintonge : coeurdesaintonge.fr
contact@coeurdesaintonge.fr - 05.46.95.35.83

INFORMATIONS GÉNÉRALES :



Banque Alimentaire

Distribution des produits de la Banque Alimentaire de Charente Maritime, assurée par l'association « **Saujon Solidarité** » pour le canton de Saujon

Local : 2 bis rue du Château d'Eau à **SAUJON**

CALENDRIER

les vendredis :

5 et 19 septembre - 3, 17 et 31 octobre

14 et 27 novembre - 12 décembre

Horaires d'ouverture : 15h à 18h

Les personnes venant pour la première fois doivent au préalable se présenter à leur Mairie.



DON DE SANG

EN 1H
j'ai sauvé
3 VIES

et **VOUS ?**
qu'attendez-vous ?

Sur RDV :
dondesang.efs.sante.fr



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

PARTEZ TRANQUILLE !

Opération Tranquillité Vacances

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez demander à la gendarmerie de surveiller votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalie (effractions, tentatives d'effractions, cambriolages).

Gendarmerie de St Porchaire : 05 46 95 60 03

Lien sur la page internet de la gendarmerie :

<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/conseils/habitation/protger-mon-domicile-quand-je-pars-en-vacances>

FEUX DE FORÊT ET DE VÉGÉTATION

AYONS LES BONS RÉFLEXES POUR PRÉVENIR LES DÉPARTS DE FEUX...



Organiser les barbecues
loin de la végétation



Jeter ses mégots **dans un cendrier** (et non au sol ou par la fenêtre de sa voiture)



Réaliser ses travaux **loin de la végétation et prévoir un extincteur à portée de main**



Stocker les matériaux et produits inflammables (bois, bouteilles de gaz) **dans un abri fermé, éloigné de l'habitation**

... ET SE PROTÉGER DES FEUX



Donner l'alerte en **appelant le 112, le 118 ou le 119** (personnes malentendantes) et tenter de localiser le feu avec précision



S'abriter dans un bâtiment. **La voiture n'est pas un endroit sûr** car facilement inflammable



Rester Informé de la situation et écouter les consignes des secours et/ou de la mairie

Vols de câble : Contexte et impacts pour Orange

Depuis plusieurs années le réseau d'Orange subit de nombreux dommages dont environ **15%** sont dus à **des actes de malveillance** que ce soit du vandalisme, du sabotage ou encore des vols (câbles et matériel).

Orange met tout en œuvre pour prévenir, le cas échéant pour réparer au plus vite son réseau après avoir systématiquement déposé plainte pour éradiquer ce fléau, en étroite collaboration avec **les forces de l'Ordre** (police et gendarmerie) tant au niveau local que national. Orange apporte bien évidemment une vigilance particulière pour reconnecter au plus vite nos clients sensibles : hôpitaux, services d'urgence, police, gendarmerie...

Et dans les zones de fortes récidives, sur lesquelles les réinterventions sont quasi quotidiennes, Orange propose en priorité **des solutions alternatives de connectivité** afin de pouvoir assurer la continuité de service à nos clients, et **recommande le passage à la fibre lorsqu'elle est disponible**.



Vous constatez un comportement suspect ou une intervention non répertoriée, **adoptez un comportement de vigilance**.

A l'arrivée sur les lieux, **éviter de pénétrer sur le site, ne rien toucher**

Transmettre l'alerte en composant le 17.

Infos détaillées sur nancras.fr



CANICULE, FORTES CHALEURS

ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES



Mouiller son corps et se ventiler



Manger en quantité suffisante



Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour



Ne pas boire d'alcool



Donner et prendre des nouvelles de ses proches



Éviter les efforts physiques



BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)
www.sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr • #canicule

Ne restez pas seul face à la canicule !

En cas de fortes chaleurs, les personnes vulnérables doivent rester vigilantes pour ne pas mettre leur santé en danger. Le plan canicule permet d'anticiper les risques sanitaires.

Chaque commune dispose d'un registre nominatif des personnes vulnérables résidant à leur domicile, afin qu'elles puissent être contactées en cas d'alerte. L'inscription sur ce registre est volontaire et facultative.

Qui peut s'inscrire : Les personnes âgées de 65 ans et plus ou âgées de plus de 60 ans reconnues adultes handicapés

Quand s'inscrire : L'inscription peut se faire tout au long de l'année à la mairie

**L'eau,
on l'aime,
on la préserve**

L'ensemble du département de la Charente-Maritime est placé en vigilance, depuis le 10 juillet 2025, pour tous les usages réalisés à partir du réseau d'eau potable, par arrêté préfectoral.

Cette mesure préventive vise à sensibiliser chacun à la nécessité de préserver la ressource en eau particulièrement en période estivale où la consommation augmente fortement. En effet, sur l'ensemble du département de nombreux cours d'eau ont atteint leur côte d'alerte.

Certains usages sont restreints à ce jour dans les **zones placées en alerte** par arrêté préfectoral. **Vous pouvez les consulter sur nancras.fr et Panneau Pocket .**

AMICALE PÉTANQUE NANCRESSIENNE

Bonjour chères Nancrassiennes et Nancrassiens,

Voici les dernières nouvelles de l'Amicale Pétanque Nancrassienne :

Les championnats départementaux sont terminés, avec des résultats encourageants pour notre club :

- Une équipe en doublette masculine jeu provençale en huitième de finale (Martino Sébastien – Ségura Kévin)
- Une équipe en doublette masculine 32ème de finale sur 64 équipes retenues pour participer à la phase finale.

(Kaziemierowicz Eddy – Gougnon Wilfrid)

Un grand merci à eux pour avoir fait figurer les couleurs du club et de la commune.



Le club a participé également à la coupe de France de Pétanque et a dû, après avoir passé deux tours, malheureusement s'incliner contre le club de St Jean d'Angely.

Nul doute que nous ferons mieux l'année prochaine.

Le championnat des clubs vétérans est également terminé.

L'équipe a eu le mérite de ne pas se décourager au vu des résultats pas toujours là et, sur la dernière journée, doit se résoudre à jouer la saison prochaine au niveau inférieur.

Prochain championnat à la rentrée, avec deux équipes toutes catégories qui débiteront en septembre.

Le concours organisé en partenariat avec l'association des parents d'élèves du RPI Balanzac-Nancras-Sablanceaux, est encourageant et s'est déroulé dans la bonne humeur. J'espère que nous pourrons le renouveler l'année prochaine...

Les concours hebdomadaires se poursuivent et vous pouvez connaître les jours et heures en allant sur le site Facebook : Amicale pétanque nancrassienne. En faisant une demande d'amis vous aurez accès aux manifestations de votre club.

Pour terminer, le club grandit en atteignant la cinquantaine de membres dont 25 Licenciés.



LE FOYER RURAL, un lieu chaleureux de notre village

La saison des activités du Foyer Rural s'est achevée sous les chaleurs du mois de juin.

Le 23 mai, a eu la Fête des voisins dans le parc de la mairie. Encore un joli moment de convivialité !



< Le 4 juin, les yogis ont fait une petite escapade à Ronces les Bains pour leur soirée de fin de saison sous la grisaille mais avec toujours leur bonne humeur !

Le 28 juin, ce sont les marcheurs qui se sont réunis pour un pique-nique à l'abri d'un soleil brûlant ! >



A la rentrée de septembre, toutes les activités seront de retour :

- Pour se bouger et être en forme: la Gym le lundi à 17h45 et le vendredi à 10h15
- Pour travailler son corps et vider sa tête: le Yoga le mercredi à 19h et le vendredi à 18h30
- Pour s'aérer et se dépenser: Marche/Rando le samedi à 9h
- Pour se retrouver et s'amuser: les Jeux le jeudi à 14h30

Venez essayer et/ou rejoignez-nous !

Pour plus de renseignements vous pouvez nous contacter :

Christine au 06.12.31.54.86 - Caroline au 06.81.19.59.98

frnancras@gmail.com - www.facebook.com/foyerruralnancras/

Les dates des reprises :

Yoga : Mercredi 3 septembre

Marche : Samedi 6 septembre

Gym : Lundi 8 septembre

Jeux : à partir de la mi-octobre



LE COMITÉ DE RÉDACTION

Christine ENTEM, Adeline MONTUS, Gaëlle LAURENT